Association **I**nternationale des **A**nciens
des **C**ommunautés **E**uropéennes

AIACE Section Belgique

N° 31 Septembre – Octobre 2005

Rue de la Loi 200 - B 1049 Bruxelles - Belgique - Bureau JECL 8/109 - ☏ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89
E-mail : aiace-be@cec.eu.int

Sommaire n° 31

Septembre - Octobre 2005

- **Editorial** 1

- **La vie de l'AIACE** 2
  - *Le Comité de l'AIACE Belgique au travail* 2
  - *Sonnet à l'AIACE* 3

- **Voyages et découvertes** 4
  - *Manifestations culturelles en cours (novembre 2005)* 4
  - *Golf, 5 juillet 2005* 4
  - *Ombrie, 13 au 18 juin 2005* 5
  - *Croisière sur le Danube du 21 au 31 juillet 2005* 6
  - *Un dimanche à la campagne, 7 août 2005* 9

- **Bien vieillir !** 9
  - *Livre vert de la Commission sur les changements démographiques* 9
  - *Alzheimer, une maladie qui peut bouleverser la vie de vos proches …. et aussi la vôtre !* 13
    - *Alzheimer : vers un diagnostic plus précoce* 13
    - *Alzheimer – Früherkennung* 14
    - *Alzheimer Belgique asbl* 16

- **Ah, ces chères retraites !** 18
  - *Un plan pour sauver les retraites … en Suisse* 18
  - *Pensionäre sollen Rentner werden. Sozialverband fordert einheitliche Versicherung für alle Erwerbstätigen* 20

- **Rions un peu !**
  - *C'est drôle comme les choses peuvent changer !* 21

- **Courrier des lecteurs** 22
  - *Pragmatisme (à propos de l'article sur la Turquie)* 22
  - *Après le non au référendum français* 23
  - *Rester en forme avec le yoga ! A l'adresse des 'toujours jeunes' !* 23

- **Loisirs** 24
  - Deutsches Theater in Belgien, Gastspiel in Brüssel, vom 4. zum 7. Oktober 24
- **Le PMO Bruxelles déménage / PMO Brussels is moving** 25
- **Composition du Comité de la Section Belgique de l'AIACE** 26

Editorial

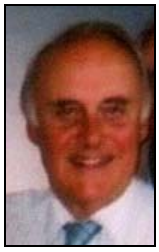

Dans sa nouvelle version, le Statut des fonctionnaires stipule que « les anciens fonctionnaires peuvent avoir accès à des mesures spécifiques limitées à caractère social ». Partant de cette disposition, de portée modeste mais néanmoins inédite dans le cadre du statut, la Commission a chargé le consultant 'Centre for Strategy & Evaluation Services' (CSES) d'une évaluation d'ensemble de ses relations avec les anciens, une démarche intéressante dont le résultat est un volumineux rapport de quelque 140 pages déposé par le consultant à la fin du mois de juillet sur la base d'un questionnaire auquel ont répondu environ 30% des anciens, mais plus de 50% de ceux résidant en Belgique. Nous avons évoqué cette étude dans le n° 29 de l'Écrin. Le rapport, par son existence même, est la preuve que l'Institution ne pense pas qu'à ses fonctionnaires en activité. S'agit-il pour autant d'un document révolutionnaire ? Certainement pas. C'est une bonne photographie de ce que pensent les anciens de leur situation, de leurs attentes, de leurs problèmes et des services offerts par la Commission. Des services sur lesquels, du reste, une minorité relativement importante de quelque 14% portent un jugement assez ou très critique. Il faut dire qu'en Belgique, nous sommes favorisés puisque l'accès à ces services est plus aisé que dans d'autres lieux de résidence. Le degré d'insatisfaction y est donc moindre.

Dans ses formulations et recommandations, le consultant est très prudent, peut-être trop. Assurément, il ne considère pas l'Institution comme devant être un organisme de bienfaisance, ce qui est sans doute le souhait de certains anciens. Des insuffisances ou lenteurs sont relevées dans les services offerts aux anciens, mais avec une certaine retenue. Une meilleure information sur ces services, dit le rapport, serait de mise et les administrations nationales devraient, elles aussi, être mieux informées de notre système de sécurité sociale et de notre situation fiscale. Le rapport surestime par ailleurs les possibilités ou les responsabilités de l'AIACE elle-même en matière d'aide sociale : or, ne l'oublions pas, notre association, tout en bénéficiant d'une aide financière des institutions, fonctionne sur une stricte base de bénévolat et elle n'a connaissance que des anciens qui se sont affiliés. Les problèmes des personnes âgées très dépendantes, dont le nombre est estimé à quelque 700, sont soulignés à juste titre et nous attendons toujours la grande percée devant permettre la mise en place d'une assurance dépendance (Pflegeversicherung).

Ce bref commentaire n'avait pas pour objet de vous présenter une synthèse du rapport mais plutôt de vous inciter à le lire. En effet vous aurez sans doute reçu, dans l'intervalle, le résumé dont l'Administration nous a annoncé la diffusion et vous êtes donc à même de vous forger une opinion personnelle. Cette opinion nous intéresse : l'Écrin est ouvert à vos commentaires, prenez vos plumes…dans la langue de votre choix !

Daniel Guggenbühl
Président

❖ La vie de l'AIACE

✓ Le Comité de l'AIACE Belgique au travail

P. Loir

La période des vacances n'a pas mis en sommeil l'activité de la section. La permanence dans les locaux du Comité a été maintenue tous les matins y compris au mois d'août. Le travail n'y a pas manqué pour les bénévoles avec les derniers préparatifs des deux croisières sur le Danube qui, rappelons le, rassemblent 300 membres et la préparation des excursions et visites prévues au 2e semestre.

Le Comité de la section a tenu une réunion le 14 juillet, et, en compensation pour avoir travaillé lors de la fête nationale de certains, il a bu joyeusement du champagne offert par son président. Il s'est également réuni le 1er septembre.

Margarethe Braune a fait le point lors des réunions sur les projets en informatique et sur la saga du site "AIACE" sur IntraComm. Il a été décidé de prendre toutes les dispositions pour faire restaurer le site sur IntraComm, dans l'état où il se trouvait avant sa disparition, et cela parallèlement au site propre à l'AIACE.com. Ce site géré par l'AIACE internationale est indépendant de l'Administration et a pour webmestre Michel Tamigniaux. Il devrait être mis en ligne vers la mi-septembre. Chaque section nationale pourra avoir sa page sur ce site. La section Belgique a constitué son groupe de travail pour sélectionner les informations à y faire paraître.

La préparation du Congrès (les Assises) du 9 au 13 mai 2006 au club Med à Vittel est menée activement par un comité spécial d'organisation créé au sein du Comité pour gérer le gros travail que représente cette manifestation. Il comprend Daniel Guggenbuhl, Gilbert Lybaert, Yvette Demory et Thérèse Detiffe. Le programme est arrêté dans ses grandes lignes et des personnalités européennes ont été contactées pour participer au symposium. La nouveauté du programme est qu'il permettra aux participants de profiter pleinement des équipements de loisir offerts par le club Med. Il est prévu d'envoyer une invitation à tous les membres de l'AIACE fin novembre avec demande d'inscription pour fin janvier au plus tard.

Dans le domaine de la communication, le Comité a examiné la maquette d'une fiche d'information sur l'existence et les activités de la section Belgique. Le but est de disposer d'un document attractif pour diffusion plus particulièrement auprès des futurs ou nouveaux pensionnés des Institutions européennes pour les inciter à rejoindre nombreux nos rangs.

Jeannine Franchomme-Saut a fait le point de l'avancement du projet de maison de repos sur le site de la Glacière à Auderghem/ Chaussée de Wavre que va construire l'Atelier d'Art Urbain. La demande de permis de construire doit être introduite en septembre de cette année. Les travaux devraient, si tout se passe bien, commencer au cours du 3e trimestre 2006 et il est prévu que les appartements seront commercialisés au prix du marché à Bruxelles. Les membres de l'AIACE qui ont fait part de leur intérêt seront tenus informés. Il est à noter que le même bureau d'architectes prévoit des projets dans le même esprit à Lasne et à Rhode-St-Genèse.

Philippe Loir

Sonnet à l'AIACE

Quand nous serons bien vieux, près ou loin de Bruxelles,
Tapis dans nos fauteuils, fatigués, vacillants,
Dirons, devant ces vers et nous émerveillant,
« L'AIACE, bien souvent, nous en fit voir de belles ».

Lors nous n'aurons ami, oyant telle nouvelle,
Déjà sous sa tisane à demi sommeillant,
Qui au bruit de ce nom ne s'aille réveillant,
Bénissant le bon temps de louange immortelle.

Nous serons dans nos terres, soignant nos pauvres os,
En Europe, partout, nous prendrons du repos
Et nous serons alors plus ou moins décrépits,

Regrettant les bons jours et notre bel entrain.
Vivons, si m'en croyez, n'attendons à demain,
Cueillons dès aujourd'hui l'AIACE de la vie.

Monique Saxel, 2005

D'après
Pierre de Ronsard, « Sonnet à Hélène »

❖ Voyages et découvertes

✓ Nos manifestations culturelles en cours (novembre 2005)

- Vendredi 18 novembre : Nutrition et mémoire
- Mardi 22 novembre : Splendeurs et fastes des hôtels de ville de Bruxelles
- Mardi 29 novembre : Splendeurs et fastes des hôtels de ville de Bruxelles

Il reste encore quelques places, pour plus d'informations prendre contact avec le secrétariat tous les matins de 9h30 à 12h30 au 02/295.38.42.

Thérèse Detiffe

✓ Initiation au golf, mardi 5 juillet 2005

Yvette Demory-Thyssens

Malgré le modeste succès rencontré par cette activité (11 personnes pour l'initiation et 15 pour le repas), elle fut maintenue et bien nous en pris car ce fut une magnifique journée qui débuta sous d'agréables auspices puisque la météo annonçait du beau temps et que celui-ci persista.

Après une magistrale démonstration de son savoir-faire, Jérôme, notre « pro », installa ses élèves sur les tapis de « practice ». Quelques exercices d'échauffement plus tard, une certaine animation fit place à un long moment d'hésitation, d'aucuns, un club dans une main et une balle au pied, tentant de déplacer la petite balle récalcitrante. Si certains semblaient décontenancés par la nouveauté du geste, d'autres avaient saisi le mouvement, tout ahuris d'ailleurs de voir leur balle prendre les airs. Jérôme dispensa son aide, passant d'un tapis à l'autre pour placer le « grip », déplacer un pied, redresser un dos, … De son œil noir, mais combien chaleureux, il encourageait et distribuait des conseils.

Du « practice », il emmena ses disciples à « l'approche » qui consiste à envoyer la balle dans le trou du « green » à +/- 30 mètres de distance. Le résultat dépassa les attentes, les joueurs réalisant des scores inattendus.

Puis, pour déterminer les gagnants, Jérôme organisa un concours de « putting » et remit à chacun trois balles blanches avec la tâche de les rentrer toutes dans les 9 trous en moins de coups possible. Ici aussi, l'équipe se montra brillante.

Très heureux de l'expérience, le groupe se réunit pour l'apéritif au cours duquel il fut procédé à la remise des prix offerts par l'AIACE et qui consistaient en produits de terroir ramenés des voyages précédents (Nantes, Bretagne et Ombrie).

Atmosphère conviviale et bonne humeur au cours du bon repas consommé au Club House. Il ne fut question que de la qualité de l'enseignement et du plaisir ressenti d'avoir découvert un agréable passe-temps en ce lieu d'une particulière beauté, tout proche de la ville.

Yvette Demory-Thyssens

✓ L'Ombrie, art et spiritualité au cœur de l'Italie, du 13 au 18 juin 2005

Région de tours et de châteaux, d'abbayes et de monastères, l'Ombrie est constellée de bourgs insérés dans un décor de douces collines et de vallées sinueuses. La mosaïque des cultures, les oliviers argentés, les versants aux longues rangées de vigne forment des paysages aux verts multiples où se dressent vers le ciel bleu les pointus ifs foncés. Une harmonie parfaite règne entre art et nature, architecture, villes et campagne qui s'interpénètrent et demeurent une source perpétuelle d'inspiration pour les artistes qui continuent à la parcourir.

Remarquables témoins de la richesse du patrimoine culturel, les centres habités, souvent perchés sur les crêtes, ont été édifiés par les anciens Ombriens et les Etrusques, tout au long de la colonisation romaine et jusqu'aux périodes importantes du Moyen Age et de la Renaissance.

Il faut grimper pour mériter d'explorer ces cités et découvrir leur charme et leur beauté. Il faut savoir voir pour admirer ces souvenirs reçus en héritage d'époques à jamais révolues, qui sont conservés intacts pour le bonheur des yeux. Il faut laisser le nez poursuivre les effluves subtils des fleurs en explosion. Il faut être prêt à goûter les cuisines de terroir si savoureuses aux palais gourmands.

C'est aussi une région petite (8.456 km2) - l'équivalent de 2,8% du territoire italien - pratiquement sans plaine où la montagne s'impose à 29,3%, le restant consistant en terrains accidentés. Elle n'a pas d'accès vers la mer, mais est sillonnée de voies d'eau explorées et exploitées depuis les Romains. Le Tibre d'ailleurs la traverse du nord au sud sur 120 km Elle possède le 4ème plus grand lac d'Italie, le lac Trasimeno, (128 m2 de superficie et 6m de profondeur). Sur son territoire vit moins d'un million d'habitants.

Sa nature riche et son histoire longue font de la région un véritable musée en plein air : 430 églises romanes, 217 châteaux, forteresses et places fortes, 120 musées chacun ayant son histoire et ses richesses.

La capitale Peruggia, centre culturel et universitaire, Assisi la religieuse, Spelo l'antique, Montefalco « le balcon de l'Ombrie », Todi la moyenâgeuse, …

… un enchantement !

Yvette Demory-Thyssens.

✓ **Croisière sur le Danube, du 21 au 31 juillet 2005**

Jules Verne avait raison, le beau Danube bleu est … jaune mais somptueux !

J.-B. Quicheron

Johann Strauss a immortalisé le beau Danube bleu dans sa célèbre valse viennoise. De nombreuses paroles ont été écrites à son propos mais en voici quelques lignes qui ne manquent pas de louer les charmes de ce fleuve mythique.

"Danube bleu
Si, comme un dieu,
On t'a chanté,
Cœur exalté,
C'est que tes flots,
Rires ou sanglots,
Portent la vie et l'amour
Tout le long de ton parcours"

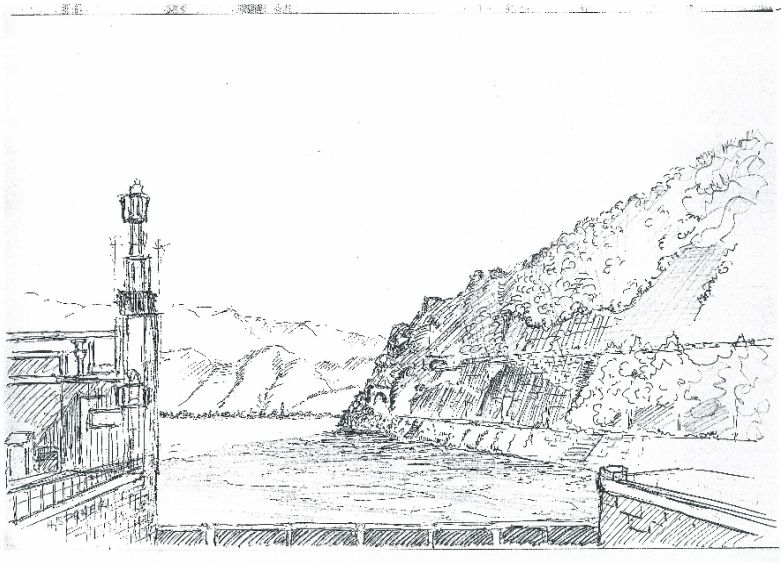

Ecluse des portes de fer par André Staner, km 944

En 1901, Jules Verne a écrit un livre intitulé "Le beau Danube jaune". Et il est vrai que ce fleuve immense de 2.850 km n'est pas vraiment bleu mais plutôt verdâtre et souvent jaunâtre, suite aux nombreuses alluvions qu'il charrie et probablement aux pollutions qu'il achemine vers son magnifique delta.

Qu'à cela ne tienne, pour nous 150 anciens de l'AIACE Belgique et Luxembourg, le Danube fut une route merveilleusement ensoleillée nous permettant de découvrir 8 pays[1], du 21 au 31 juillet 2005, d'admirer les joyaux que sont des villes comme Bratislava, Budapest, Belgrade, Vienne, de mesurer le chemin que Bulgarie et Roumanie ont encore à parcourir pour donner à leurs populations un revenu décent.

Un soleil radieux, plutôt tropical d'ailleurs, nous a accompagnés pendant tout le trajet. Notre bateau ne célébrait pas J. Strauss mais le merveilleux Beethoven. En effet, notre bateau s'appelait M.S. Beethoven, il venait d'être tout juste construit – en 2004 - dans les chantiers navals belges proches de Namur. Trois ponts, 115 mètres de longueur, 11 mètres de large, des cabines confortables agréablement climatisées, notre hôtel naviguant nous a accompagnés sans faille à la vitesse de croisière d'environ 30 km/h.

[1] Roumanie, Bulgarie, Serbie, Croatie, Slovaquie, Hongrie, Autriche, Allemagne

Un pont soleil – à la partie supérieure du bateau - permettait de se détendre en lisant le dernier Agatha Christie ou en se prélassant au soleil généreux. Un personnel stylé, de diverses nationalités d'Europe tout court et d'Europe centrale, nous a servis avec compétence et amabilité. Une petite visite de la timonerie – pour les plus curieux d'entre nous – nous a permis de voir comment un bateau à faible tirant d'eau (1,50 m) évoluait à contre-courant sur les eaux assez rapides du Danube.

Lorsque l'on sait que ses flots transportent en moyenne 6.500 m^3 à la seconde, soit de quoi alimenter en eau potable (780 l par habitant), en l'espace de deux minutes, une ville d'un million d'habitants et ce pendant une journée, on reste pantois devant le caractère majestueux de ce fleuve.

La découverte de son delta, qui s'étire sur de nombreux kilomètres carrés, fut un périple enrichissant. La faune y était fort diverse, que l'on songe au vol du pélican ou à la grâce de l'aigrette, pour ne citer que quelques oiseaux. Ce qui frappe c'est l'immense étendue de ce delta, de quoi se perdre à l'infini. La visite de **Bucarest** ne manqua pas de charme même si la démesure d'un potentat déchu avait laissé des traces, la découverte d'un musée en plein air de maisons traditionnelles nous ravit également. Un repas pris en plein air et agrémenté de chants et de danses populaires roumains nous mit de bonne humeur.

Puis, comme le Danube frôle la Bulgarie, nous nous retrouvâmes dans **Roussé**, ville bulgare au charme d'antan. Le lendemain, **Vidin**, avec sa forteresse impressionnante où un concert musical en plein air nous fut offert, nous dévoila ses curiosités. Nous étions loin de la capitale bulgare Sofia et de la vallée des roses. Près d'un monastère une grotte taillée dans la roche nous offrait un refuge contre la promiscuité mais personne d'entre nous n'est resté avec l'ermite. Etonnant ! Plus tard au moment de remonter sur le bateau, nous ne manquâmes pas de photographier le monument consacré aux victimes du communisme de tous pays et pas seulement bulgares.

Puis arriva un moment important, le franchissement des portes de fer, défilé entre les Carpates et les Balkans. En réalité, la partie la plus impressionnante se déroulait en aval, là où les eaux sont enserrées dans un défilé assez étroit, des écluses permettant de régulariser la navigation. Admirons au passage le portrait de Décébal taillé dans la roche et la célèbre 'tabula traina[2]', plaque en marbre rappelant la route impériale qui reliait Rome à la province de Dacia. Comme quoi, il y a bien longtemps que l'homme utilisait le Danube pour se déplacer !

La Serbie n'était plus bien loin. Nous y découvrîmes un **Belgrade** encore marqué par les stigmates de la guerre, nous vîmes une énorme basilique en construction, signe d'un renouveau de l'église orthodoxe, un monastère en pleine campagne et la forteresse de Novi Sad. Cette excursion traversait la superbe campagne serbe, les routes serpentant à travers une nature verdoyante et riche. Le soleil, toujours aussi généreux, ne boudait pas notre plaisir.

La Hongrie apparut alors bien vite au détour d'un méandre. **Budapest** – réparti comme chacun le sait en Buda et Pest – nous dévoila ses richesses incroyables, qu'il s'agisse de ses ponts, de son parlement, de son quartier du château où merveille succède à merveille sur une colline qui domine Buda et Pest. Dommage que nous n'ayons pas eu le temps de nous plonger dans un de ses bains turcs à l'hôtel Gellért ou ailleurs, cela nous aurait bien rafraîchi !

Nous voici revenus dans la zone euro à **Vienne** (il est vrai que notre devise ne fut pas dédaignée hors de l'Union). Vienne est trop riche et trop connue pour me risquer à une description nécessairement incomplète mais sachez que les mélomanes parmi nous – et ils sont nombreux – ont eu droit à un concert musical viennois qui les enchanta ! Nous n'étions pas pour rien dans la patrie de Johann Strauss ! Le thermomètre avait atteint ce soir-là son maximum, il oscillait autour de 36°C.

Puis vint une grande découverte, **Bratislava**, capitale de la Slovaquie, ville essentiellement piétonne, aux mille palais, un vrai joyau. Partout, l'on s'affaire pour redonner à cette ville son éclat un peu terni

[2] Table de l'Empereur romain Trajan

par des décennies d'abandon. Il aurait fallu pouvoir s'y attarder plus longtemps, mais ce n'est que partie remise. De nombreux musiciens de renommée mondiale y ont séjourné, tels Mozart, Haydn, Liszt, Beethoven et bien entendu Bartok.

Petit retour en Autriche pour visiter la grandiose abbaye de **Melk**, nichée sur une butte rocheuse dominant le Danube. Que de richesses entassées sur une surface somme toute limitée ! Une bibliothèque délicieuse, riche (80.000 volumes et 2.000 manuscrits) une église abbatiale très décorée où un petit concert musical imprévu réjouit nos oreilles. Si vous aimez le baroque et le rococo, Melk est votre lieu de visite privilégié.

Notre odyssée prit fin dans une charmante petite ville bavaroise, **Passau**. Le bateau accostait près du centre de la ville et nous avons pu découvrir à loisir cette délicieuse bourgade mais là le généreux soleil nous lâchait le dernier jour pour céder la place à la pluie, une façon de ne laisser aucun regret au départ.

Quant à la nourriture à bord, elle était de bonne qualité. Le gros mangeur que je suis aurait aimé parfois une quantité un peu plus généreuse et des mets plus adaptés à la chaleur ambiante mais je mettais du vin (de très bonne qualité) dans mon eau (façon de parler bien sûr!) pour me mettre au diapason. Un coup de chapeau aux personnes à mobilité réduite qui ont fait preuve de tant de ténacité et de courage pour ne pas rater la moindre excursion. Même si le bateau est doté d'ascenseurs, ils ont du monter de nombreuses marches pour mériter l'objet de leur curiosité !

Cette croisière fut tout simplement merveilleuse, merci à celle qui fut à l'initiative de ce voyage, Thérèse Detiffe, et à nos deux accompagnatrices qui n'ont pas ménagé leurs efforts, Jeannine Franchomme et Elisabeth Haelterman. Merci aussi à eux qui à Bruxelles et à Luxembourg, dans l'anonymat, ont contribué à faire de cette croisière un tel succès, puisque quelque 300 Aiacéens se sont inscrits aux deux croisières. Merci aussi à André Staner qui a agrémenté de ses croquis le présent texte.

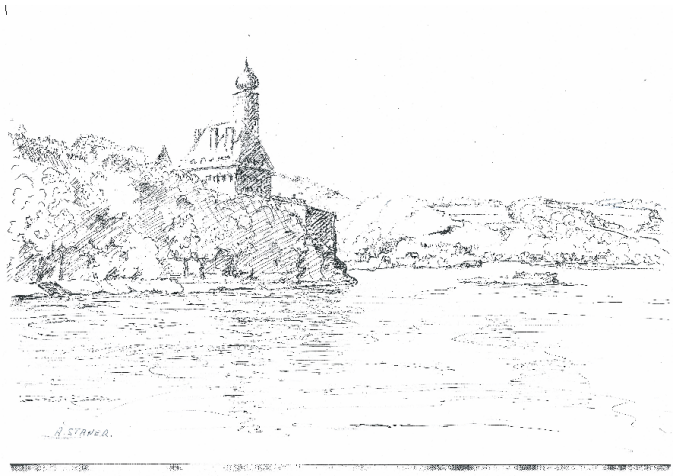

Autriche, la Wachau, château de Schonbühel, km 2032

Un "croisé" ravi et reconnaissant ainsi que sa tendre épouse

J.-B. Quicheron et Suzanne Bellefontaine

Dessins par André Staner

✓ **Un dimanche à la campagne, le 7 août 2005**

Dimanche 7 août 2005, plein succès pour la deuxième édition d'une « journée à la campagne ». En effet, une soixantaine de personnes s'étaient donné rendez-vous pour y participer, les plus courageuses étant déjà présentes dès 10 h. pour la balade conduite par J.P. Henkens.

Le beau temps n'était pas de la partie. Qu'à cela ne tienne, le soleil était dans nos cœurs. Et c'est dans la bonne humeur, après quelques mots de bienvenue de notre Président D. Guggenbühl, que nous avons dégusté « à l'intérieur » les salades, crudités et viandes grillées.

Au moment du dessert, le soleil nous ayant enfin accordé quelques rayons bienfaisants, c'est au grand air que nous avons pu terminer cette très agréable journée.

A l'année prochaine, … peut-être, pour une nouvelle « journée à la campagne ». Mais, entretemps, de nombreuses autres occasions nous seront certainement données de nous rencontrer. A bientôt, donc !

Andrée LAGAE

❖ Bien vieillir !

✓ **Livre vert de la Commission "Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations"**

Le 13 mars 2005 la Commission a publié un **livre vert intitulé "Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations" que l'on peut trouver** sur **EUROPA en tant que document COM(2005) 94 final** du 11.1.2005 de 26 pages dont 14 pages d'annexes chiffrées.

Ce texte est particulièrement intéressant dans la mesure où il aborde largement la question de la présence des seniors dans notre société actuelle[3].

Résumé

Ce livre vert fait le bilan de l'évolution démographique de l'Europe des 25 tant dans le passé récent que dans un avenir prévisible. Chiffres à l'appui, il démontre le déclin démographique qui menace l'Europe dans les années à venir, il montre également que les pays ne sont pas égaux devant l'évolution, certains devant connaître encore une augmentation démographique, d'autres devant subir un déclin encore plus marqué qu'actuellement. Il aborde aussi des pistes de réflexion pouvant servir à définir des mesures.

[3] COM(2005) 94 final du 11.1.2005. Il convient de voir ce texte dans le cadre d'un autre livre vert, celui sur une approche communautaire des migrations économiques. COM(2004) 811 final du 11.1.2005 http://europa.eu.int/comm/employment_social/news/2005/mar/comm2005-94_fr.pdf

Les quatre points-clés de l'évolution démographique sont
- ✓ *l'allongement continu de la durée de vie,*
- ✓ *l'accroissement des générations âgées de plus de 60 ans avec tout ce que ceci implique quant aux emplois, au chômage et au travail des femmes*
- ✓ *une faible natalité persistante,*
- ✓ *et enfin un besoin d'immigration de repeuplement.*

La Commission évoque plusieurs solutions possibles:
- ✓ *retrouver le chemin de la croissance démographique*
- ✓ *veiller à un équilibre entre les générations*
- ✓ *inventer des transitions nouvelles entre les âges*

La Commission a publié le 16 mars 2005 un livre vert intitulé "**Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations".** Il invite les citoyens à réagir avant le 1er septembre 2005 aux questions soulevées dans ce document.

Le document part d'un **constat** multiple :

- ✓ l'Europe connaît aujourd'hui des changements démographiques sans précédent par leur ampleur et leur gravité
- ✓ l'apport de l'immigration devient crucial pour assurer la croissance de la population
- ✓ enfin, il sera nécessaire de poursuivre la modernisation des systèmes de protection sociale, notamment de retraite..

Les mutations démographiques et par conséquent sociales constatées ces dernières années résultent de plusieurs tendances :

- ✓ **de l'allongement continu de la durée de vie,** qui est lui-même le fruit des progrès considérables de la santé et de la qualité de vie dont bénéficient les Européens. Quatre générations peuvent désormais se côtoyer dans la même famille, mais elles sont plus mobiles, et ne vivent plus toujours ensemble comme autrefois.

- ✓ de l'accroissement des effectifs des **générations âgées de plus de 60 ans** qui se fera sentir jusque vers 2030, lorsque les enfants du "baby-boom" deviendront des "seniors".

- ✓ **et enfin d'une faible natalité persistante** qui fait que le taux de fécondité est presque partout inférieur au seuil de renouvellement des générations (qui est d'environ 2,1 enfants par femme). Dans certains pays, au Sud et à l'Est de l'Europe, il est même inférieur à 1,3 enfant par femme.

De 2005 à 2030, le *'taux de dépendance démographique totale'* passera de 49% à 66%, c'est-à-dire que la population comptera, en 2030, 66% de personnes de 0 à 14 ans et de plus de 65 ans, et 34% de personnes de 15 à 64 ans (âges d'activité).

Constat démographique actuel

- ✓ L'Union ne possède plus de moteur démographique. Parmi les 5 Etats membres les plus peuplés de l'Union, seules les populations britannique et française augmenteraient entre 2005 et 2050.

- ✓ L'immigration a récemment atténué le déficit de naissances dans un grand nombre de pays

- ✓ La situation des autres pays du monde est variable. La population des Etats-Unis augmentera de 25,6% entre 2000 et 2025, celle de la Chine devrait baisser vers 2025. L'Afrique et le Moyen-Orient connaîtront un vieillissement bien plus tard.

Passons en revue trois points essentiels du défi démographique

1. une natalité faible
2. la contribution possible de l'immigration
3. la meilleure intégration des jeunes générations

1. une natalité faible

La population de l'Union ne devrait croître que faiblement jusqu'en 2025 grâce à l'apport de l'immigration, avant de commencer à décliner: 458 millions d'habitants en 2005, 469,5millions en 2025 (+ 2 %), puis 468,7 millions en 2030. Ce déclin est plus rapide et plus profond si l'on ne considère que la population totale d'âge actif (les 15-64 ans): entre 2005 et 2030, elle devrait perdre 20,8 millions d'individus.

Il sera nécessaire de poursuivre la modernisation des systèmes de protection sociale, notamment de retraite, afin d'en assurer la viabilité financière et sociale et de leur permettre ainsi de gérer les effets du vieillissement. La société connaît aussi d'importants changements de structure : les structures familiales évoluent ; il y aura davantage de **«** travailleurs vieillissants » (55-64), de seniors (65-79), de personnes très âgées (80+), moins d'enfants, de jeunes et d'adultes en âge de travailler. Les transitions entre les différents âges de la vie sont devenues plus complexes : c'est particulièrement le cas pour les jeunes, qui franchissent plus tard certaines étapes de la vie (fin des études, accès à l'emploi, premier enfant).

Il y a une dichotomie entre le désir d'enfants et la réalité. Des contraintes pèsent sur les choix privés : accès tardif ou instable à l'emploi, logement coûteux, manque de dispositifs incitatifs (allocations familiales, congés parentaux, offre de garde d'enfants, égalité de rémunération). Ces dispositifs peuvent en effet avoir une influence positive sur la natalité tout en favorisant la hausse de l'emploi, notamment des femmes, comme le montrent certains pays. Cependant, 84 % des hommes interrogés par « Eurobaromètre » en 2004 déclaraient ne pas avoir pris de congé parental ou ne pas avoir l'intention de le faire, bien qu'ils fussent informés de leurs droits.

2. contribution possible de l'immigration

Comme l'a rappelé le récent *livre vert* de la Commission vert sur une approche communautaire de la gestion des migrations économiques, des flux migratoires plus importants pourraient être de plus en plus nécessaires pour satisfaire aux besoins de main-d'oeuvre et assurer la prospérité de l'Europe. Vu la situation démographique de l'Europe et de son environnement géographique, cette immigration économique sera aussi, en grande partie, une immigration de peuplement. Cela impose d'assurer une gestion efficace et transparente de l'admission des ressortissants d'États tiers et de mettre en place des politiques proactives d'intégration et d'égalité des chances, qui réalisent un équilibre entre les droits et les devoirs respectifs des migrants et des sociétés d'accueil. Le choix de recourir plus largement à l'immigration pour répondre au vieillissement démographique doit faire l'objet d'un débat au niveau national et européen, ainsi qu'avec les pays d'origine.

3. de jeunes générations mieux intégrées

Les enfants et les jeunes devront prendre la relève de générations plus nombreuses qu'eux. Certes, leur niveau de formation est sensiblement supérieur à celui de leurs aînés : ainsi, dans l'EU-15, près de 28% des 25-34 ans possédaient, en 2003, un niveau d'éducation supérieure, contre seulement 16 % des 55-64 ans. Cela permet de prévoir un niveau de productivité et une capacité d'adaptation supérieurs à ceux des générations précédentes. Cependant, l'Union doit prendre conscience que sa jeunesse devient une ressource rare qui n'est pas suffisamment mise en valeur. En effet, les jeunes rencontrent des difficultés d'intégration :

- Le taux de chômage des moins de 25 ans était de 17,9 % en décembre 2004, et de 7,7 % pour les 25 ans et plus.
- Les jeunes sont particulièrement exposés au « risque de pauvreté » : c'est le cas de 19 % des 16-24 ans, contre 12 % des 25-64 ans. Cette proportion est aussi supérieure à celle que l'on observe chez les personnes âgées de plus de 65 ans (17 %).
- Les jeunes sont parfois confrontés à des discriminations liées à leur âge et à un manque d'expérience professionnelle, aggravées parfois par d'autres facteurs tels que le genre, l'origine sociale ou la race, qui sont autant d'obstacles à leur intégration dans la société.
- Les qualifications acquises à l'école ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins de la société de la connaissance, et le niveau de l'échec scolaire reste préoccupant. En 2002, environ 16,5 % des 18-24 ans ont quitté l'école sans qualification.

De plus, les enfants sont également exposés aux risques de pauvreté : c'est le cas de 19 % des jeunes de moins de 15 ans. Ces risques sont aggravés pour ceux qui vivent dans des familles monoparentales. Une conséquence en est l'abandon scolaire précoce, qui pourrait accentuer encore, à moyen terme, les risques de pauvreté qui existent pour les jeunes.

Et les seniors dans tout cela ?

Le nombre des seniors (65-79 ans) va s'accroître fortement en 2010 et jusqu'en 2030 environ (+37,4%). Ils seront plus actifs, parce qu'en meilleure santé, si les tendances actuelles se poursuivent.

La mobilité n'est pas seulement le fait des jeunes ou des actifs, car les seniors de certains pays choisissent de s'installer dans une autre région ou un autre pays. Leur rôle est déjà considérable dans le secteur associatif. Le taux d'activité des anciens est de 5,6% dans l'Union (en 2003), il est de 18,5% aux Etats-Unis.

Le nombre de personnes très âgées ne va cesser de croître. Entre 2005 et 2010 leur nombre augmentera de 17,1% dans nos sociétés et de 57,1% entre 2010 et 2030. Ceci ne manquera pas d'avoir des répercussions sociales : augmentation de la proportion d'isolés, notamment de femmes aux retraites moins élevées, prise en charge accrue des personnes fort âgées avec soins lourds de plus en plus fréquents en fin de vie. D'où nécessité d'adapter les prises en charge.

Conclusions

Quel sera le rôle de l'Union dans tout ce processus ?

Dans le contexte du nouvel agenda social de l'Union fondé sur la stratégie de Lisbonne (taux d'emploi de 70%), il faudra approfondir le débat, tout en respectant les compétences respectives des différents niveaux de gouvernance : en effet, **de nombreuses questions liées aux changements démographiques relèvent exclusivement des États membres, ou de la compétence de leurs autorités régionales ou des partenaires sociaux. Mais ce sont aussi des questions d'intérêt commun, auxquelles tous les États membres doivent apporter une réponse devenue aujourd'hui urgente.**

La Commission évoque plusieurs solutions possibles:

♣ <u>retrouver le chemin de la croissance démographique</u>

nous devrons nous demander quelle priorité nous attachons aux enfants, si nous souhaitons donner aux familles, quelle que soit leur forme, la place qui leur est due dans la société européenne.

♣ veiller à un équilibre entre les générations

dans le" partage du temps tout au long de la vie, dans la répartition des fruits de" la croissance et dans celle des besoins de financement liés aux pensions et à la santé.

♣ inventer des transitions nouvelles entre les âges

ce qui signifie : comment aider les jeunes à s'insérer dans l'emploi, comment octroyer aux jeunes actifs davantage de temps pour s'occuper de leurs enfants, comment permettre aux jeunes retraités de participer à la vie économique et sociale ?

En juillet 2005, une conférence rassemblant tous les acteurs concernés a été convoquée par la Commission. L'objectif de cette conférence et du livre vert est de rassembler les meilleures pratiques des Etats membres et des autres acteurs.

Texte de synthèse réalisé par Jean-Bernard Quicheron

❖ Alzheimer, une maladie qui peut bouleverser la vie de vos proches …. et aussi la vôtre !

Il a semblé utile à la rédaction de l'Ecrin de consacrer quelques pages à cette maladie redoutée et redoutable, non pas pour apporter l'ultime vérité, car bien des recherches ont lieu pour mieux comprendre et arrêter, si possible, cette maladie qui, rien qu'en France, frappe près de 800 000 personnes et connaît une inexorable progression avec 135 000 nouveaux cas par an. Il s'agit simplement de tenter de mieux vous informer, voire de vous aider.

Vous trouverez dans cette rubrique :

- deux articles de journaux, l'un en français, l'autre en allemand, faisant état des nouvelles découvertes aux Etats-Unis, au Japon et en Suède.

- puis un texte adapté, issu d'une asbl belge intitulée "Alzheimer Belgique asbl". Elle a été fondée en 1985 par des familles et des professionnels confrontés à la maladie d'Alzheimer. Sur son site vous trouverez davantage de détails

Textes rassemblés et adaptés par J.-B. Quicheron

✓ Alzheimer : vers un diagnostic plus précoce

Saura-t-on un jour détecter des années à l'avance la maladie d'Alzheimer chez des personnes encore en parfaite santé ? Une question récurrente, mais qui n'est pas sans poser bien des problèmes éthiques. Car il n'existe pas pour l'instant de traitement réellement capable d'enrayer cette terrible dégénérescence cérébrale qui frappe près de 800 000 personnes en France et connaît une inexorable progression avec 135 000 nouveaux cas par an. Des chercheurs américains viennent de présenter les résultats d'une nouvelle méthode de détection ultra précoce, basée sur l'étude de modifications du métabolisme d'une région cérébrale particulièrement impliquée dans les mécanismes de la mémorisation, l'hippocampe. Et ceci grâce à la réalisation de tomographies par émission de positons.

Ces résultats communiqués lors de la première conférence internationale pour la prévention de la démence d'Alzheimer à Washington, s'appuient sur les précédents travaux du psychiatre Mony de Leon, directeur du "Center for Brain Health". Celui-ci avait montré à l'aide de tomographies puis à l'aide d'IRM (imagerie par résonance magnétique) que la taille de l'hippocampe, *«cet entonnoir vers lequel convergent toutes les informations qui doivent être mises en mémoire»,* diminue au fur et à mesure de l'évolution de cette démence.

«Nos résultats montrent pour la première fois qu'une réduction de l'activité du métabolisme dans l'hippocampe, visible grâce à la caméra à positons, pourrait être utilisée pour prédire qui a le plus grand risque de développer la maladie et ce, chez des personnes n'ayant encore aucun symptôme», a expliqué le docteur Lisa Mosconi de l'école de médecine de l'université de New York. Elle a mené ses recherches sur 53 personnes alors en parfaite santé, âgée de 54 à 80 ans. Celles-ci ont été suivies pendant neuf années (dans certains cas jusque 24 années). Le docteur Mony de Leon espère ainsi pouvoir prédire avec précision (du moins dans 85% des cas, ce qui laisse tout de même 15% d'erreur) qui sera victime de l'affection, de très nombreuses années avant l'apparition des premiers symptômes.

Certes, mais pour quoi faire ? Apprendre que l'on aura dans dix à quinze ans une maladie aussi grave pour laquelle on n'a guère de traitement vraiment efficace, n'est pas enthousiasmant. Ne vaut-il pas mieux rester dans l'ignorance de ce désastre annoncé, du moins en l'état actuel de la médecine ? Le professeur Bruno Dubois, neurologue à la Pitié-Salpêtrière à Paris, président du comité scientifique de l'Association France-Alzheimer, ne partage pas ce pessimisme.

«Il y a de nouvelles molécules en développement dont on pense qu'elles seront capables de ralentir le processus pathologique à l'oeuvre dans cette neurodégénérescence cérébrale. Il faut donc oeuvrer à l'amélioration des conditions du diagnostic précoce.»

Mais il ne partage pas le concept très utilisé outre-Atlantique de MCI – pour "Mild Cognitive Impairment" ou troubles cognitifs légers (petites altérations du fonctionnement intellectuel, défaut d'analyse, troubles de mémoire...) – que certains suggèrent de considérer comme un début d'Alzheimer mais qui peuvent être provoqués par des affections très diverses, comme la dépression, par exemple. Sur la base de l'étude PRE-AL qui a suivi un groupe de 251 patients sur trois ans, son équipe a identifié des troubles de la mémoire très caractéristiques de la maladie d'Alzheimer douze mois en moyenne avant l'apparition des premiers symptômes et qui pourraient être détectés lors d'une consultation mémoire. En parallèle, et pour compléter l'arsenal du diagnostic précoce, Marie Chupin, du laboratoire de neurosciences cognitives et imagerie cérébrale à la Pitié-Salpêtrière, a mis en place un logiciel capable de mesurer très précisément la diminution du volume de l'hippocampe par IRM.

Extrait du Figaro du 23 juin 2005 article écrit par **Catherine Petitnicolas**

✓ Alzheimer – Früherkennung

Hirnaufnahmen kündigen die Krankheit schon Jahre zuvor an. Frühzeitig erkannt, könnte der Ausbruch von Alzheimer zwar nicht aufgehoben, aber doch nach hinten verschoben werden

Bereits neun Jahre vor dem Auftreten erster Symptome lassen Aufnahmen vom Gehirn eine drohende Alzheimer-Erkrankung erkennen. Das sind die Ergebnisse einer US-amerikanischen Studie der Universität New York. Das Team um Lisa Mosconi prognostizierte das bevorstehende Leiden anhand einer neuen Aufnahmetechnik, die leichte Veränderungen im Hippocampus aufzeigt, einer für das Gedächtnis verantwortlichen Hirnregion. Bei Menschen mit einer gebremsten Stoffwechselaktivität im Hippocampus setzten in 85 Prozent der Fälle ein knappes Jahrzehnt später die typischen Alzheimer-

Symptome ein.

Die Forscher machten die Hirnscans mit der so genannten Positronen-Emissionstomographie (PET), wie sie auf einer internationalen Alzheimer-Tagung in Washington berichteten. Sie beobachteten 53 gesunde Menschen mittleren Alters ein über einen Zeitraum von 24 Jahren. Sechs von ihnen entwickelten seitdem die Merkmale des bisher noch unheilbaren Nervenleidens: Vergesslichkeit, leichte Erregbarkeit und körperlicher Verfall.

Polyphenole und geistiges Training halten fit

Das Ergebnis könnte Medizinern ermöglichen, Mitglieder aus «Alzheimer-Familien» vorzeitig zu testen. Der Ausbruch der Krankheit könnte dann durch Veränderungen des Lebensstils sowie durch Medikamente hinausgezögert werden.

Eine japanische Studie, die ebenfalls auf dem Kongress vorgestellt wurde, zeigte unter anderem, dass Menschen, die Frucht- und Gemüsesäfte mit Polyphenolen trinken, Alzheimer hinauszögern können. Auch Gedankenspiele und andere Aktivitäten, die das Gehirn trainieren, sowie ein geselliges und abwechslungsreiches Leben halten geistig fit und rege.

Entzündungen können Alzheimer-Risiko erhöhen

Eine schwedisch-amerikanische Studie mit Zwillingen signalisiert, dass schwere Entzündungen in jungen Jahren das Alzheimer-Risiko im Alter vervierfachen können. Diese Studie wurde ebenfalls auf der Alzheimer-Tagung vorgestellt. „Die Entdeckung, dass Entzündungen Alzheimererkrankungen auslösen können, erweitert die kurze Liste der vermeidbaren Risikofaktoren von Alzheimer“, erklärte Studienleiterin Margaret Gatz vom US-amerikanischen USC College of Letters, Arts and Science.

Gatz und ihre Kollegen analysierten mit Forschern des schwedischen Karolinska Institute Daten von 20.000 Zwillingspärchen aus der Swedish-Twin-Registry-Studie. Davon gab es 109 Fälle, bei denen ein Zwilling unter Demenz litt, der andere jedoch nicht. Die Forscher betrachteten den Bildungsstand, Aktivitäten und gesundheitliche Vorgeschichte der Zwillinge.

Dabei fanden sie heraus, dass die schlechte Zahngesundheit der betroffenen Zwillinge in jungen Lebensjahren ein Auslöser der Krankheit im Alter war. „Chronische Zahnfleischerkrankungen, Parodontose und entzündungsbedingter Zahnverlust können ein Auslöser von Alzheimer sein“, erklärte Gatz. „Die Schlussfolgerung daraus ist jedoch nicht, dass eine gute orale Gesundheit Alzheimer verhindern kann, sondern dass entzündliche Erkrankungen ein Auslöser für Demenzerkrankungen sind.“

Frühere Forschungsarbeiten der USC belegen, dass die infektiöse Kinderkrankheiten, Grippe, rheumatisches Fieber und Tuberkulose ebenfalls den Ausbruch von Demenzerkrankungen begünstigen können. Auch ein Schlaganfall in jüngeren Jahren erhöht das Risiko für Alzheimer erheblich.

Die Experten äußerten Kritik an der weit verbreiteten Meinung, dass geistige Inaktivität und ein niedriger Bildungsstand das Risiko von Alzheimer erhöhen. Vielmehr sei eine Erkrankung genetisch vorbestimmt.

Aus der Webseite von "pte/GesundheitPro.de", 21 Juni 2005

Un appel pressant au don de cerveaux

Les recherches sur la maladie d'Alzheimer nécessitent que les chercheurs puissent disposer des tissus cérébraux prélevés post mortem chez des malades mais aussi, à des fins de comparaisons, chez des personnes décédées pour d'autres raisons. Un appel pressant en ce sens vient d'être lancé par l'association France Alzheimer. *"Ce type de don généreux nous a d'ores et déjà permis de mener différents travaux riches d'enseignement sur des aspects de la physiopathologie de cette affection* , explique le professeur Jean-Jacques Haw, chef du service de neuropathologie de l'hôpital de la Salpêtrière. *Nous mesurons pleinement à quel point cette décision peut être difficile à prendre par les familles mais nous sommes persuadés que ce geste est de nature à aider la communauté scientifique à progresser dans la lutte contre ce qui constitue d'ores et déjà un fléau."*

✓ **Alzheimer Belgique ASBL, source importante d'information et d'aide**

C'est en 1906 qu'Aloïs Alzheimer, médecin allemand, autopsie une femme de 51 ans qui avait souffert de pertes de mémoire, de désorientation et finalement de démence. La description du Dr. Alzheimer recueille dans le monde scientifique un grand intérêt. L'on pense à l'époque que c'est un cas qui n'a aucun rapport avec les démences constatées chez des personnes bien plus âgées. Jusqu'au jour où, en 1968, des médecins constatent que les cerveaux des personnes âgées, mortes démentes, contiennent dans 50% des cas, des lésions identiques à celles décrites à l'époque par Alzheimer. Ainsi est reconnu par la médecine ce qui avait été dénié à Alzheimer pendant plus de 50 ans, à savoir que la maladie qu'il avait découverte est la cause principale la plus fréquente de la démence sénile. Mais la difficulté du diagnostic subsiste car bien des symptômes de la maladie d'Alzheimer se manifestent également dans d'autres maladies.

Un test facile

Le diagnostic exact ne peut être fait avec certitude qu'après le décès de la victime, à l'autopsie du cerveau. Des chercheurs ont découvert que l'impossibilité de dessiner correctement la face d'une pendule peut être une indication de la maladie d'Alzheimer.

Il peut sembler facile de dessiner correctement une montre, mais cela sollicite plusieurs fonctions importantes, telle que mémoire, concentration, relation d'espace spatiale et coordination des yeux et de la main. Une étude portant sur 312 patients a révélé que 90% de ceux atteints de la maladie d'Alzheimer étaient incapables d'en faire un dessin exact. Ils avaient oublié d'y mettre les chiffres, placé les numéros à des endroits inattendus ou tout simplement étaient incapables de la dessiner.

Les autres patients, même ceux ayant des difficultés mentales dues à des attaques ou à des dépressions, ont pu dessiner une montre aussi vite que ceux n'ayant aucun problème mental.

Enorme problème médical et coût économique important

La maladie d'Alzheimer est la 4ème cause de décès des personnes du troisième âge, après les affections cardiaques, le cancer et les attaques cérébrales. Elle est à l'origine de 50% des hospitalisations pour démence. Cette "épidémie silencieuse", comme on l'a appelée, atteint

15% de la population âgée de plus de 65 ans, plus de 20% après 80 ans et au moins 50% des pensionnaires des homes ou maisons de repos pour personnes âgées.

Son coût économique est faramineux ! Aux Etats-Unis, qui disposent de chiffres assez précis, les soins donnés aux malades déments hébergés dans les homes coûtent au moins 10 milliards de dollars par an. Le prix des soins donnés à un patient dément à domicile, 24 heures sur 24, est tout simplement incalculable.

Ses étapes, diagnostic et bilan en bref

La maladie d'Alzheimer est la conséquence d'une lente et progressive altération cérébrale et physique. Les symptômes sont au début si subtils et si progressifs qu'ils passent inaperçus au patient et à son entourage. Mais la maladie évolue, les troubles qu'elle provoque deviennent de plus en plus évidents, jusqu'aux modifications profondes de la personnalité et du comportement qu'elle va entraîner.

L'état physique du patient reste en général bon, du moins au cours des premiers stades de la maladie. Chaque personne vit une expérience différente, à un rythme différent, et deux patients à un même stade peuvent présenter des symptômes différents. Mais la maladie progresse, les symptômes s'accusent de plus en plus, à un rythme pratiquement imprévisible.
Pour vivre au jour le jour avec un patient atteint de la maladie d'Alzheimer, il faut une connaissance de la maladie, une adaptation et une organisation progressive.

Même si la maladie d'Alzheimer est la cause de nombreux cas de démence, elle n'est pas pour autant synonyme de démence, manifestation qui peut être liée à de nombreuses causes, dont certaines sont traitables et même réversibles, surtout si elles sont diagnostiquées à un stade précoce (d'où l'importance des découvertes citées plus haut !).

Les patients déments présentent toujours une détérioration de la pensée, de la mémoire et de leur conduite. Ils sont peu conscients de leur état, c'est donc l'entourage qui devra prendre l'initiative de consulter un médecin et de relater à ce dernier l'histoire de la maladie.

Il est évidemment nécessaire de faire un examen de l'état mental pour évaluer la vigilance, l'attention, l'orientation, la mémoire, la compréhension, les capacités concernant le calcul et le langage (dénomination, répétition, lecture et écriture).

L'histoire naturelle de la maladie doit pouvoir permettre d'évaluer la rapidité de l'évolution et des fluctuations de la maladie. Un examen général et neurologique approfondi est indispensable.

De précieuses informations sont disponibles sur le site web de l'asbl Alzheimer Belgique :
(http://www.alzheimerbelgique.be/contact.html)

Les services rendus aux patients et à leur entourage sont gratuits. Alzheimer Belgique asbl répond en direct 24h/24 au 02/428 28 19, ligne centralisée pour toute la Belgique, à toutes les questions et angoisses des familles et soignants confrontés à cette maladie.

❖ Ah ! Ces chères retraites !

Voici quelques articles qui montrent que les gouvernements se soucient des retraites de leurs concitoyens mais trouvent des solutions qui ne conviennent pas toujours aux intéressés, loin de là.

✓ Un plan pour sauver les retraites … en Suisse!

A partir de 2015, le financement des retraites exigera des réformes profondes. Bonne nouvelle: les solutions existent.

Quelle aventure sociale! Depuis un peu plus de cinquante ans, les sociétés occidentales promettent à leurs citoyens âgés une rente mensuelle fixe, générale, financée par la population jeune en activité. A l'époque, quand les politiciens s'accordaient – de la gauche à la droite – sur ce système de répartition, les femmes avaient entre deux et trois enfants en moyenne, la croissance économique annuelle était de 3 à 5% et les retraités vivaient encore 10 ou 12 ans après leur retraite. Aujourd'hui, tout a changé. En Europe continentale, la croissance économique s'est arrêtée ou presque, les femmes n'ont plus qu'entre un et deux enfants, alors que le renouvellement de la population exigerait 2,1 enfants par femme. Quant aux jeunes générations, elles chôment à raison de 10%, sans contribuer, et elles arrêtent de travailler déjà après 55 ans. En face, les retraités qui vivent de plus en plus longtemps ont besoin d'une rente qui court sur près de 25 ans.

Il n'est pas nécessaire de disposer d'une règle à calcul pour constater que le système n'est plus viable, sauf à injecter massivement des fonds provenant des budgets étatiques. La conception des systèmes de retraites, née d'une société industrielle prépondérante, reposait sur quelques hypothèses simples, rarement remises en cause. On partait du principe, qu'après une vie de travail bien rythmée et ponctuée par des horaires définis, avec un salaire à la pièce ou à l'heure, une retraite tout aussi réglée renversait brutalement ce train de vie par l'arrêt total du travail et par une rente allouée indépendamment souvent des contributions. La société industrielle des trente dernières années feignait de calculer la performance au travail au dixième de pour-cent près. On ne comptait pas. Les familles issues de la nouvelle société industrielle avancée étaient censées vivre chacune dans un appartement, indépendamment de la génération «retraitée».
Les retraités avaient acquis le droit de vivre, sans modifier réellement leur consommation, d'autant que les rentes étaient adaptées à la croissance économique.

L'avantage suisse: le 2e pilier

Le système suisse, l'assurance vieillesse et survivants (AVS), fonctionne toujours sur le principe fondateur de la répartition, comme en Allemagne ou en France. Les rentes des aînés sont financées en direct par les contributions des jeunes travailleurs et employeurs. Depuis toujours, l'Etat verse également sa part: 20% des dépenses actuelles. Particularité suisse, les rentes ne sont pas adaptées simultanément à l'évolution des salaires et du renchérissement, comme c'est souvent le cas en Europe. On accorde le renchérissement et une moitié seulement de l'augmentation des salaires réels touchés par les travailleurs actifs. Cette contribution des jeunes salariés sert à financer le vieillissement de la pyramide des âges. En outre, en Suisse, l'AVS est conçue comme une assurance de base qui ne couvre que le niveau d'existence. Les revenus du travail sont mis à contribution sans limite, mais la rente maximale que l'on verse

ainsi n'est que le double de la rente minimale. Il y a donc une répartition de solidarité assez forte. En plus, l'AVS doit disposer d'un fonds de réserve d'une année. Actuellement, il n'est plus que de 10 mois, et une partie importante de ce solde, à savoir 5 à 6 milliards, est accaparée par des emprunts forcés pour couvrir le trou énorme de l'assurance invalidité.

L'avantage suisse, en comparaison des pays voisins, réside dans le «deuxième pilier», le système de prévoyance professionnelle, obligatoire depuis 1985, mais financé par l'accumulation d'un capital-vieillesse individuel. Ce pilier ne souffre pas du déséquilibre démographique entre les jeunes générations et les personnes âgées. Les fonds peuvent être investis dans les nouveaux pays en croissance. De plus, les intérêts composés (rendement du capital) forment ce que l'on appelle le «tiers cotisant». Les Pays-Bas ont développé un système comparable, la Suède et l'Angleterre en partie également. La réforme correspondante en Allemagne, la «rente Riester», du nom du ministre de l'époque, n'a jamais réellement pris corps. En France, des oppositions idéologiques l'ont tué dans l'œuf. Aux Etats-Unis, le président Bush propose de permettre aux jeunes de consacrer dorénavant un cinquième de leur contribution au système d'épargne-vieillesse publique à des fonds d'investissements, donc à souscrire une capitalisation partielle. Environ 20% des employés américains disposent aujourd'hui déjà d'une pension gérée par leur employeur mais elle est volontaire, comme les comptes dits «401k» qui accueillent des économies exonérées d'impôt.

L'atout principal du système suisse réside dans la participation obstinée des «vieux travailleurs» à la vie active; près de 80% des hommes demeurent actifs entre 55 et 64 ans. En Europe continentale, cette proportion tombe à 40%. Ainsi l'AVS et le deuxième pilier profitent de 10 années supplémentaires de recettes et versent 10 années de rentes en moins.

Reste que cette situation confortable ne va pas durer. Les premières générations de «baby boomers» vont prendre leur retraite à partir de 2010, année fatidique qui se traduira par une charge supplémentaire de 2,6 milliards de francs sur les 32 milliards de dépenses actuelles. Au-delà de 2025, les besoins financiers des rentiers augmenteront de 16 milliards par an, selon une étude de l'Office fédéral des assurances sociales. Au lieu d'augmenter bêtement la TVA pour y faire front, ce qui signifierait un impôt sur le travail, il faut supprimer l'indice mixte et abaisser le montant des rentes maximales futures de 10%. Chacune de ces mesures assurera un mois de rente supplémentaire à l'AVS. Le renchérissement sera garanti et, si la situation le permet, on pourra revaloriser les rentes de cas en cas. Ces deux mesures ont été proposées par des experts fédéraux il y a des années déjà.

Limiter le pouvoir des politiciens

Le deuxième pilier devra, lui, assurer non pas davantage de rentes, mais des années de rente supplémentaires en raison de l'accroissement de la durée de vie des assurés, ce qui ne permettra plus de convertir les avoirs accumulés en rente annuelle à raison de 7,2%. Les assurances privées affirment qu'un taux de 5,8% est le maximum envisageable. Le parlement a abaissé ce taux de conversion à 6,8% à partir de l'année 2015 seulement. Il faudra sans aucun doute en rediscuter. La meilleure chose serait de retirer aux politiciens le pouvoir de fixer ce taux, de même que la possibilité de déterminer l'intérêt à payer sur les montants accumulés. Les caisses de pension devront choisir elles-mêmes; *les politiciens s'étant notoirement trompés pour ces deux taux.*

Le deuxième pilier éveille certaines angoisses à long terme. Si les générations nombreuses touchent leur rente, les capitaux sous-jacents (les actifs constitués en contrepartie des

retraites) devront être en effet liquidés, causant une chute des cours en Bourse ou une dévalorisation des immeubles. Mais cette crainte, réelle, peut être dédramatisée si l'on admet que les pays «jeunes», en développement rapide, comme l'Inde, le Brésil, l'Indonésie, le Pakistan et la Chine, seront des marchés de capitaux importants. Quant aux Etats-Unis, ils resteront un pays relativement jeune, qui compte encore aujourd'hui deux enfants par femme. En outre, la dissolution des capitaux se fera sur une assez longue durée. Le poste principal des avoirs de vieillesse des retraités futurs sera souvent leur propre maison. Celle-ci n'arrivera pas sur le marché avant longtemps. Comme on le constate souvent, les ménages vieillissants n'entretiennent plus les maisons selon la dernière mode. En clair, ils «mangent» leur capital, sans affecter le marché immobilier.

Nous sommes tous engagés dans cette aventure sociale, qui promet des rentes sur des décennies à venir par l'enregistrement aujourd'hui de nos contributions dans les systèmes électroniques des caisses, des banques, de l'Etat. Pour l'heure, ce ne sont que des électrons. Une stabilité politique et sociale exceptionnelle devra garantir ces promesses.

Beat Kappeler
Jeudi 16 juin 2005 Le Temps (Suisse)

✓ **Pensionäre sollen Rentner werden**. **Sozialverband fordert einheitliche Versicherung für alle Erwerbstätigen**

In einem Positionspapier verlangt der Sozialverband Deutschland eine gesetzliche Rentenversicherung, in die Beamte, Politiker und Freiberufler mit einbezogen werden. Durch diese »Erwerbstätigenversicherung« könne das stark belastete Rentensystem ausreichend finanziert werden.

Berlin (ND-Matzat). »Einer Rentenpolitik, die sehenden Auges in eine neue Altersarmut führt, erteilen wir eine klare Absage.« Harsche Worte fand Sozialverbands-Präsident Adolf Bauer gestern für die Politik der rot-grünen Bundesregierung. Die Rentenproblematik, Folge von Massenarbeitslosigkeit, Frühverrentungspraxis, demographischem Faktor und mangelnden Bundeszuschüssen, sei nicht durch ständige Rentenkürzung zu meistern.

Vier Punkte umfasst das Konzept zur »Rettung der gesetzlichen Rentenversicherung«, das der Sozialverband Deutschland (SoVD) gestern vorstellte. Erstens sollen Beamte, Politiker und Selbstständige langfristig in die gesetzliche Rentenversicherung einbezogen werden. Damit würden Berufsgruppen mit hohem Einkommen eingebunden und die Solidargemeinschaft gestärkt. Nur so könne man die gesetzliche Rentenversicherung für die nachfolgenden Generationen sichern, betonte Bauer. Der Vorschlag, das Rentensystem hin zu einer »Erwerbstätigenversicherung« fortzuentwickeln, ähnelt im Ansatz der Idee einer Bürgerversicherung im Krankenversicherungssystem.

Allein in den letzten sechs Jahren habe es vier Eingriffe der Bundesregierung in die Rentenformel gegeben. Die hätten zu »dramatischen Absenkungen« des Rentenniveaus« geführt. Bauer rechnete vor, dass etwa für einen Durchschnittsverdiener bei 45 Jahren Arbeitszeit die Rente von heute 69,7 Prozent bis ins Jahr 2030 auf 52,5 Prozent absinkt. Das entspreche einer Rentenkürzung von 25 Prozent. Folglich fordert der SoVD als zweites »Sicherheit und Verlässlichkeit« in der Rentenpolitik. Außerdem sei es Zeit für eine

Mindestsicherung für Geringverdiener, damit diese eine existenzsichernde Rente erhalten und nicht auf Sozialhilfe angewiesen sind.

Der dritte Punkt des Konzepts betrifft die Finanzierungsgrundlagen der Rentenkassen. Das Prinzip »Rehabilitation vor Rente« gelte es konsequent zu verfolgen, damit Frühverrentungen verhindert werden. Mit Blick auf den Arbeitsmarkt wird gefordert, die geringfügigen Beschäftigungen à la »Minijobs« sozialversicherungspflichtig auszugestalten. Deren Einführung habe sich als »Bumerang« erwiesen, da sie zu einem Abbau regulärer Arbeitsplätze geführt hätten. Die von Beiträgen ungedeckten Leistungen soll der Bund tragen, verlangt der SoVD. Es sei nicht einzusehen, warum sozialpolitisch sinnvolle Maßnahmen nicht aus Steuermitteln finanziert werden.

Schließlich erwartet der SoVD als viertes eine »sozial gerecht« geförderte betriebliche und private Altersvorsorge. Dieser komme wegen der Kürzungen immer mehr Bedeutung zu. Vor allem Normal- und Geringverdiener müssten von einer Umstrukturierung staatlicher Förderinstrumente profitieren.
Bauer befürchtete, dass es bei einem Regierungswechsel in Rentenfragen schwieriger und härter werden könnte. Während es aus dem Sozialministerium hieß, der SoVD habe auf »die aktuellen Fragen der Rentenversicherung keine Antwort«, unterstützt die Volkssolidarität den Ruf nach einem »Kurswechsel in der Rentenpolitik«. Durch die Rentenkassen müssten die Grundprinzipien des Generationenvertrags bewahrt werden.

Neues Deutschland, 22. Juni 2005

❖ **Rions un peu !**

C'est drôle comme les choses peuvent changer ,

C'est drôle !
Le coin de la rue est deux fois plus loin qu'avant.
Et ils ont ajouté une montée que je n'avais jamais remarquée.

J'ai dû cesser de courir après le bus, parce qu'il démarre bien plus vite qu'avant.
Je crois qu'on fait les marches d'escalier plus hautes que dans le temps.

Et avez-vous remarqué les petits caractères que les journaux se sont mis à employer?

Cela ne sert plus à rien de demander aux gens de parler clairement, tout le monde parle si bas qu'on ne comprend quasiment rien.

On vous fait maintenant des vêtements si serrants, surtout à la taille et aux hanches, que c'en est bien désagréable.

Les gens eux-mêmes ont changé. Ils sont bien plus jeunes que quand j'avais leur âge. Et d'un autre côté, les gens de mon âge sont bien plus vieux que moi.

L'autre jour, je suis tombé sur une vieille connaissance. Elle avait tellement vieilli qu'elle ne me reconnaissait plus! Je réfléchissais à tout cela en faisant ma toilette ce matin, quand je me suis regardé dans la glace. Et bon sang! Ils ne font même plus d'aussi bons miroirs qu'il y a soixante ans!

Extrait de "Ensemble" Epiphanie Saint Joseph. Abbé Baudouin Regout (Evere)

Courrier des lecteurs

Nous avons reçu plusieurs textes de collègues portant sur divers sujets, à propos de l'article de Roger Van Campenhout sur l'adhésion de la Turquie, du non français au référendum et une invitation à rester en forme en pratiquant le yoga. Il est clair que ces articles n'engagent que leurs auteurs.

Nous remercions les auteurs de ces textes.

1. A propos de l'article de Roger Van Campenhout sur l'adhésion de la Turquie.

Pragmatisme

Confronter les chypriotes grecs et turcs, ces derniers étant meilleurs européens, est une rengaine superficielle.

Les premiers ont perdu la part la plus fertile de l'île alors qu'ils constituaient 84% de la population. La présence d'immigrés anatoliens, aujourd'hui quelques dizaies de milliers, et de l'armée turque qui a chassé 200.000 personnes de leurs terres sont des faits difficiles à oublier pour ces réfugiés.

En ce qui concerne la Turquie le pragmatisme devrait l'emporter sur les disputes idéologiques byzantines. Force est de constater que les minorités musulmanes européennes n'acceptent guère les lois et coutumes de leurs pays d'accueil. Augmenter fortement l'effectif rendrait encore plus difficile à résoudre un problème très réel.

Il y aurait aussi le risque de voir l'Europe impliquée dans la solidarité naturelle des Turcs pour leurs ethnies du même rameau linguistique ; Azéris, Turcomanes, Ouzbeks, Kazakhs, Kirghizes, Ouïgours, cela fait beaucoup de monde.

Enfin, l'ancrage de l'Union européenne à l'OTAN s'en trouverait renforcé. Ce qui explique clairement l'enthousiasme américain pour cette adhésion.

Claude Rabour, Prek Rokar, Cambodge, 10 juin 2005.

2. A propos du non au référendum français

Après le non

Dans la plupart des pays de l'Europe qui cherche sa vie dans la confusion, les politiciens professionnels, qui croient être investis, en même temps que de leur mandat, de pouvoirs hérités du pouvoir absolu de droit divin n'ont pas compris que le fossé ne cesse de s'élargir entre eux et les populations qu'ils sont censés représenter et auxquelles ils prétendent donner des leçons de civisme européen. Ils les considèrent comme politiquement incultes et analphabètes, d'où leur prétention à parler et à voter en leur lieu et place.

Les plus acharnés à vilipender ceux qui ont osé les défier en disant NON sont ceux-là mêmes qui n'oseraient pas consulter leurs électeurs. Les Européens sont, dans leur immense majorité, favorables à l'Europe mais ne veulent pas de l'Europe qu'on prétend leur imposer parce qu'ils sentent qu'elle est avant tout conçue pour être au service de la finance et des multinationales pour qui la notion de politique sociale est totalement inconnue, une politique sociale déjà inscrite dans le Traité CECA, mais jamais vraiment mise en œuvre par manque de volonté politique.

C'est le moment et l'occasion pour les pères de la nouvelle Europe de penser aussi, au-delà de l'économique, au bien-être des familles qui peuplent cette Europe.

Un Européen politiquement analphabète (dixit l'auteur), Marcel Jourion, Bruxelles, le 6 juillet 2005.

3. Rester en forme avec le yoga ! A l'adresse des 'toujours jeunes' !

La respiration et l'énergie des cinq saisons

La respiration est vie, la respiration est rythme, comme les saisons qui se succèdent. L'inspir, l'expir, les temps d'apnées.

Le **printemps** est un élan, comme à la naissance le début de notre première inspiration, un cri de la vie qui s'élance, prend son essor ! Le début d'inspir est ainsi lié en nous à la musculature d'action, à l'énergie foie-vésicule biliaire, à la vue, mobilisant volonté et action.

L'été est le plein épanouissement de cet inspir qui s'exprime s'ouvrant vers l'espace, épanouissant les alvéoles pulmonaires comme un arbre, dans toute sa maturité. Nous retrouvons là tout l'étage cardio-respiratoire et les fonctions cœur-intestin grêle (action sur la circulation et la qualité de notre sang, échange, transport sang-oxygène).

L'automne accompagne l'expir qui s'exprime comme un soupir … Détente, lâcher prise int"rieur. Comme l'arbre qui ne retient pas ses feuilles, abandon (relation énergie poumon-gros intestin).

L'hiver nous invite à la profondeur, au silence, au recueillement, au ressourcement. Si nous vivons pleinement la fin de l'expiration, nous nous rendons compte de la mobilisation des muscles profonds abdominaux agissant dans le bassin et le petit bassin (sphère génito-urinaire liée au système de procréation, à nos énergies profondes, aux os, à nos profondeurs, aux énergies cachées que nous ne voyons pas : subconscient, inconscient).

Dans la nature, les énergies se retirent et se concentrent dans la graine …

Lu pour vous et pour tous ceux qui pratiquent le yoga

Pour éviter le vieillissement, en résumé il faut :

- ✓ apprendre ou réapprendre à respirer
- ✓ redonner le goût de l'effort
  - o physique
  - o psychique
  - o mental
- ✓ lutter contre la sédentarité
- ✓ donner le goût à la continuation de la VIE
- ✓ apprendre à garder le calme, à faire face à tout, même à la Mort.

Pour ceux d'entre vous qui veulent pratiquer ou apprendre à pratiquer le yoga, un cours pour les Anciens est organis les mardis de 15 à 16 heures à l'espace Triangle, Avenue de Cortenbergh 29, niveau 0/1 (Rond Point Schuman).

Vous munir de votre laissez-passer. Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec *Adele Lucaroni* au 02. 779.08.84 ou sur le GSM 0448 24 07 46.

Adele Lucaroni, Bruxelles, 30 juin 2005.

❖ Loisirs

➢ **Die deutsche Theatergruppe der EU gibt uns folgenden Spielplan des Berliner "Theater im Palais" bekannt.**

Dienstag, 4.10.2005 - 20 Uhr - Deutsche Schule Brüssel, Lange Eikstraat 71, Wezembeek	**Geiz** Ein Wucher mit Musik nach Molières "Der Geizige"
Donnerstag, 6.10.2005 - 20 Uhr - Deutsche Schule Brüssel, Lange Eikstraat 71, Wezembeek	**Effi Briest** Von Theodor Fontane
Freitag 7.10.2005 - 20 Uhr - Büro des Landes Berlin in Brüssel, Av. Michel-Ange 71, 1000 Brüssel	**Es Schillert** Mit Goethe durch das Schillerjahr – eine heitere Verehrung
Eintritt : 18 €	**Konto-Nr der asbl "Deutsches Theater in Belgien" 000 – 1397688 - 15**
Reservierung dringend empfohlen ! Information / Vorbestellung für alle Veranstaltungen **Tel. : 02 – 770.25.38 und 02 – 672.76.35 – E-Mail : suzanne@fexer.net oder unter http://users.skynet.be/theater**	

2005 - 2006

Composition du Comité de l'AIACE - Section Belgique

Président :
Daniel GUGGENBÜHL

Vice-présidents :
Margarethe BRAUNE
Thérèse DETIFFE

Secrétaire :
Yvette DEMORY

Trésorier :
Gilbert LYBAERT

Membres :
Ian COLLISSON
Evelyne DELAUCHE
Jeannine FRANCHOMME-SAUT
Hans SCHEUER
Ludwig SCHUBERT

Membres suppléants :
Giangaleazzo CAIROLI
Philippe LOIR
Rosa PASQUALINO
Jean-Bernard QUICHERON

Responsables d'activités

- Affaires juridiques	- Evelyne Delauche
- Affaires sociales	- Philippe Loir
- Culture et loisirs	- Thérèse Detiffe et Yvette Demory
- Communication (Ecrin)	- Jean-Bernard Quicheron
- Informatique	- Margarethe Braune
- Gestion des effectifs	- Gilbert Lybaert

Office de gestion et de liquidation des droits individuels
Office for the administration and settlement of individual entitlements
"Paymaster's Office"

Le PMO Bruxelles déménage / *PMO Brussels is moving*

Afin de permettre la rénovation du bâtiment B28, les services du PMO à Bruxelles s'installeront dans les bâtiments **:**
Following renovation of the building B28, the PMO services in Brussels will be established in **:**

Rue de la Science 15, Rue de la Science 27, Rue Guimard 10.

Ci-après, vous trouverez les dates de déménagement et les nouvelles adresses.
Hereafter, you will find the removal dates and the new addresses.

	Le Directeur et son staff / *The Director and her staff*	14/09/2005	SC27 4°
PMO.1	**Rémunération et gestion des droits individuels pécuniaires** ***Administration of individual financial entitlements***		
	- Entrées en service / *Entries into service*	29/08/2005	SC15 2°
	- Allocations familiales / *Family allowances*	29/08/2005	SC15 2°
	- Salaires / *Salaries*	05/09/2005	SC15 2°
PMO.2	**Missions and experts / *Missions and experts***	18/08/2005	SC15 1°
PMO.3	**Assurance maladie et accidents / *Sickness and Accident Insurance***		
	- Chef d'unité et Secteur Accidents / *Head of Unit and Accidents Sector*	08/09/2005	SC27 3°
	- Caisse de maladie / *Sickness Insurance*	07/09/2005	SC27 3°
	- Bureau liquidateur / *Settlements Office*	26/08/2005	SC27 0°
	- autres secteurs / *other Sectors*	24+26/08/2005	SC27 0°, 1°, 2°
PMO.4	**Pensions / *Pensions***		
	- Chef d'unité et secteur Pensions / *Head of Unit and Pension Sector*	23/09/2005	GUIM 6°
	- Allocations de départ et de chômage / *Severance Grants, Unemployment Allowances*	23/09/2005	GUIM 8°
	- Transferts droits à pension / *Transfers of Pension Rights*	20/09/2005	GUIM 7°
PMO.7	**Ressources humaines / *Human resources***	01/09/2005	SC27 1°
PMO.8	**Budget, contrôle interne et informatique /** ***Budget, internal control and information technologies***	13/09/2005	SC27 4°
PMO.9	**Simplification, communication et coordination entre les sites /** ***Simplification, Communication and Coordination between Sites***	01/09/2005	SC27 1°